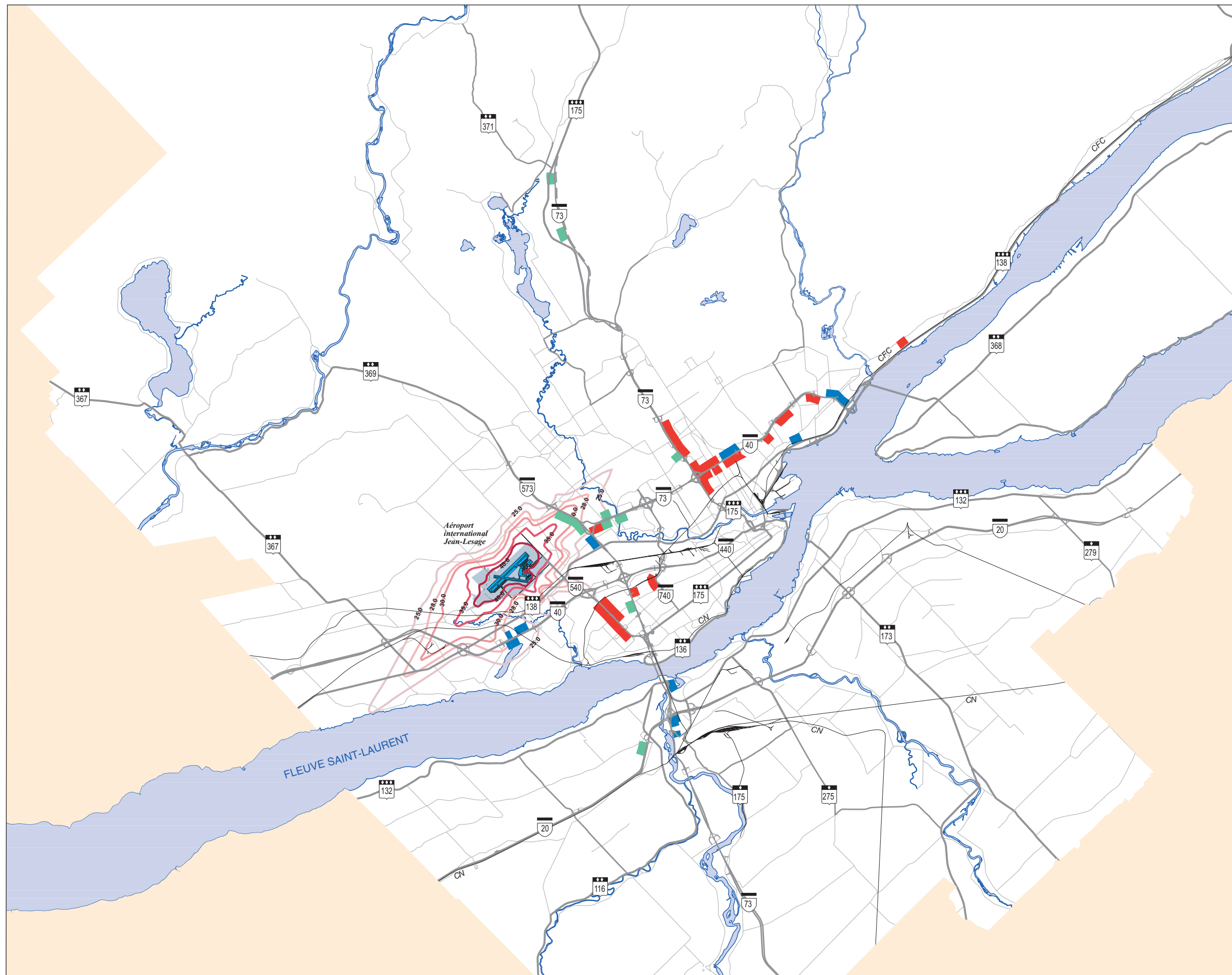


Plan de transport
de l'agglomération de la
capitale nationale du Québec

Carte 12

Pollution sonore



- █ Secteur où le climat sonore est fortement perturbé (bruit > 65 dB (A))
- █ Secteur où le climat sonore est moyennement perturbé (60 dB(A) < bruit < 65 dB(A))
- █ Mur ou écran antibruit existant ou en construction
- Courbes isophones, NEF ² 1991

Source: Ministère des Transports du Québec, Transports Canada.

1: Niveaux sonores estimés, en 1993, sur une durée de 24 heures (LEQ 24 h), dans les secteurs résidentiels, institutionnels et récréatifs situés à proximité du réseau routier à accès contrôlés.

2: Prévission d'ambiance sonore.

0 10 km